

BAFOUENT LES LOIS DE LA REPUBLIQUE POUR SOUTENIR CASINO CONTRE LES DROITS DES GERANTS DE SUPERETTES

Quand la DREETS, la Préfecture et leurs alliés rejouent Les Affranchis version Casino

On pourrait en rire si ce n'était pas une tragédie : encore une fois, les Gérants se retrouvent sacrifiés sur l'autel des petits arrangements. Les acteurs sont bien identifiés : la DREETS, la Préfecture, et, dans les seconds rôles mais très appliqués, messieurs **Audureau** (FO) et **Lopez** (UNSA). Bilan : les Gérants des supérettes vendus, troqués, bradés... pour le prix dérisoire de quelques faveurs personnelles.

Acte I : Les syndicats « partenaires »

FO, UNSA et CGC n'ont pas eu besoin de beaucoup réfléchir avant de trahir les Gérants. Ils se sont couchés sans même négocier le coussin. Quelques signatures bien placées sur des transactions personnelles, et Casino a pu agir à sa guise, avec la bénédiction de ceux qui juraient — la main sur le cœur — défendre les intérêts collectifs.

La scène frise le burlesque lorsqu'on croise, dans les couloirs du siège, ces élus « repêchés » qui errent tels des fantômes dans un château en ruine. Ils devaient partir avec le PSE ? Miracle : les voilà

ressuscités et recyclés en figurants permanents.

Acte II : Le jackpot des 460.000 €

Sous l'impulsion de ces syndicats, le CSEC a fait chauffer la carte bleue : **460.000 € en frais d'avocats** pour protéger des élus FO, UNSA et CGC, notamment le fameux **Buisson**, fakir maison, miraculeusement retiré de la liste des partants et propulsé « chargé de mission » (mais mission de quoi ? Mystère...).

Ce joli cadeau a été payé avec l'argent des Gérants, puisque leurs comités sont ponctionnés chaque année pour renflouer le CSEC.

Et quand il s'est agi d'agir contre la Direction pour délit d'entrave, silence radio. La transaction signée, l'affaire classée. Les voyous en col blanc pouvaient d o r m i r

tranquilles.

Syndicalisme caméléon : la Secrétaire du CSEC

Dans cette mauvaise pièce, il fallait un personnage grotesque. Voici donc la Secrétaire du CSEC : ex-CGC, devenue UNSA par opportunisme, spécialiste du grand écart. Sans mandat, sans vote, mais avec une signature trempée dans l'encre des arrangements, elle s'est rendue au tribunal pour saboter la procédure contre nos dirigeants. Résultat ? Casino rit, l'État applaudit, et les Gérants récoltent les miettes.

Cerise sur le gâteau : elle prétend ne pas recevoir les questions de la CGT, histoire qu'elles disparaissent comme par magie. Houdini ? Amateur !



Acte III : Les promesses envolées

Rappelez-vous les tracts enflammés de FO et de l'UNSA :

« Aucun licenciement sans 2 ans d'indemnités !

La réalité ? Trois mois d'indemnités et un tapis rouge déroulé pour Casino. Voilà ce que pèse la parole syndicale quand elle se brade au détail.

« Nous serons vos boucliers ! »

« Un avocat à vos côtés !

Acte IV : Les petits arrangements entre amis

La lâcheté a un prix, et l'UNSA a touché le jackpot :

travaux financés dans la supérette de Mr LOPEZ DSN UNSA à Luynes, magasin pilote d'un concept flambant neuf, logement de fonction indemnisé à hauteur de 2.500 € par mois, statut de gérant « seul » dans une supérette de cogérance, rémunération flirtant avec les **17.000 € brut mensuels**,

et cerise sur la galette : du personnel payé directement par Casino.

On comprend mieux pourquoi la résistance n'était pas à l'ordre du jour.

Acte V : Les chiffres qui fâchent

Le conseil de DCF se livre à une magie digne d'un illusionniste :

12 reclassements annoncés ?

En réalité, 4 supérettes seulement, dont 2 toujours vides.

33 franchisés ? Mystère : 33 personnes ou 33 couples ? Le CSEC n'a jamais eu l'info.

86 licenciements économiques ? Dans une société de plus de 50 salariés sans PSE, c'est juridiquement interdit mais la DREETS de la Loire ferme les yeux, et la Préfecture de la Région bétonne le silence.

Conclusion : Silence, on vend les Gérants !

Rideau. La pièce est jouée, et les spectateurs sont contraints d'applaudir. Gérants abandonnés, argent dilapidé, institutions de l'Etat (Préfecture de la Loire- Préfecture de la Région et la Direction de la DREETS) complices... Tout cela ressemble davantage à une **mise en scène mafieuse** qu'à un fonctionnement Républicain.

Alors oui, c'est honteux. Mais attention : honteux uniquement pour ceux qui connaissent encore la définition du mot « honneur ». Pour les autres — Préfets, DREETS complices, élus caméléons — ce n'est qu'un épisode banal dans le grand feuilleton national du cynisme administratif et syndical. Un épisode où l'État, au lieu d'arbitrer, se prostitue avec élégance... toujours en berline, jamais en Panda.

LES 3 PROMESSES DE L'UNSA - Mr LOPEZ AUX ELECTIONS DES GERANTS

L'HEURE EST GRAVE, pour rappel les 3 résolutions de l'UNSA GMNS:

- **Notre première résolution** sera de munir chaque Comité d'un avocat pour défendre tous les gérants sans exception !
- **Notre deuxième résolution** sera d'exiger des informations consultations sur chaque projet de fermeture ou passage en franchise et de diligenter des expertises !
- **Notre troisième résolution** sera de négocier au minimum 2 ans de commission pour un départ contraint !

Avec l'UNSA GMNS majoritaire, tous les GMNS seront défendus et votre métier sera préservé et vous pourrez continuer à nourrir votre FAMILLE!

